

Points de sécurités essentiels en ESCALADE

Juin 2007

Dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, la pratique de l'escalade doit s'accompagner de la mise en place de règles (voire de routines) de sécurité **indispensables**.

1. Utilisation adaptée d'un baudrier dont doit être vérifié le système d'accroche ; ***boucle auto-bloquante ou sangle de serrage à repasser dans la boucle***

2. ***Encordement correct vérifié*** par partenaire assureur ou enseignant ;

Le double nœud de huit réalisé au plus prêt du pontet d'encordement (baudrier) et avec une extrémité de corde dépassant du nœud d'une vingtaine de centimètres (éventuellement prolongé par un double pêcheur) reste la règle.

Il est à préciser que cette vérification lorsqu'elle est demandée progressivement à l'assureur élève, doit faire l'objet d'une double vérification directe par l'enseignant dans un premier temps, puis d'une interrogation à distance dans un deuxième temps.

La responsabilisation effective des élèves respectant cette routine de vérification, reste un objectif. La mise en place effective de cette routine garantit davantage sa réutilisation en dehors d'une pratique scolaire.

En collège, les collègues privilégient des cordées de 3 élèves (avec un contre-assureur responsable comme les 2 autres de l'ensemble de la manœuvre d'assurage). Cette procédure ne doit pas trop durer afin d'accorder toute l'importance et de maintenir permanente la vigilance de l'assureur.

3. ***Utilisation correcte du matériel*** pour effectuer des manœuvres de corde (descente en rappel, relais, etc..) :

- a. La pose du ***mousqueton de sécurité dans le pontet*** doit être vérifiée (par le partenaire mais aussi par l'enseignant lors des premières manœuvres)
- b. Le ***nœud de la vache correctement réalisé*** dès le départ
- c. Le ***vissage d'un mousqueton de sécurité*** doit être vérifié en appuyant sur le doigt d'ouverture.

4. ***Communication adaptée*** dès le début de la grimpe (en tête ou en moulinette) entre les deux partenaires de cordée (grimpeur et assureur). La terminologie spécifique doit être utilisée : « départ, sec, vaché, corde libre, prêt à assurer, etc.. »

5. ***Vigilance permanente de l'assureur***, dès le départ du grimpeur (jusqu'à ce qu'il annonce qu'il est vaché à un relais en grimpe en tête notamment)

Le rappel de ces 5 points essentiels n'exclue pas le respect des autres consignes généralement données au fur et à mesure des séances d'apprentissage (un grimpeur ne doit pas mettre ses doigts dans une plaquette, un assureur ne doit pas s'éloigner du mur et ne pas se placer dans un couloir de chute, etc...)

Le respect des 5 points décrits ici permettent d'éviter les incidents rencontrés par les uns et les autres dans nos établissements de l'académie : ils correspondent à des « maillons de sécurité » lors de « l'aventure » grimpe que vivent les élèves.

Nous pouvons encore tous améliorer ce fonctionnement en relatant sans réserve ce qui peut arriver lors de nos séances. En partageant nos expériences nous ferons reculer encore **le risque qu'il ne faut surtout pas minimiser aux yeux des élèves.**

Afin de faciliter la mémorisation de ces points on peut résumer ainsi : **BEPCV**

1. *Boucle baudrier*
2. *Encordement complet*
3. *Pontet et vissage*
4. *Communication adaptée*
5. *Vigilance assureur*

L'ESCALADE n'est pas une activité dangereuse, mais c'est une activité à risque. Lorsque la mise en place des conditions de grimpe et la préparation sont correctes tout va bien, sinon le risque grandit.

Pour le groupe des formateurs escalade le 11 avril 2007

Ch. BOUQUET
Professeur agrégé d'EPS
Lycée Grandmont à TOURS (37)